



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGES SANITAIRES  
CHAUFFAGES CENTRAUX  
TUBAGES DE CHEMINÉES  
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76  
2520 LA NEUVEVILLE  
WWW.NMARTISA.CH

**N. MARTI SA**  
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

**messeiller**  
Printhouse  
www.messeiller.ch

imprimer-éditer  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre  
communication!  
032 756 97 93  
Place de la Fontaine 1  
2034 Peseux

Editeur du Bulcom  
**BULCOM**

## VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### De la Terre aux abysses, un voyage à la découverte des océans profonds



Crédit: 7inchs sur Pexels

Les océans, couvrant 70% de la Terre mais formant 99,5% de la biosphère, sont largement inexplorés au-delà de 200 mètres. L'histoire de l'océanographie, enrichie par des expéditions comme celle du HMS Challenger et du Trieste, aide à comprendre les fonds marins et à préparer des explorations spatiales, notamment sur des lunes comme Europe de Jupiter, en étudiant des environnements extrêmes similaires sur Terre, comme vous l'explique Anne May dans sa chronique mensuelle en page 11

**Votre éco-constructeur**

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

**mart** arc jura

www.martiarcjura.ch

**BULCOM**  
Bonnes vacances  
De retour le 16 août



## AVIS OFFICIELS des communes

### SAINT-BLAISE



**HORAIRE DES GUICHETS**  
vacances d'été

Durant les vacances scolaires, soit du **lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024**, les horaires seront les suivants :

**Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00**  
**Fermeture tous les après-midis**

Réouverture selon l'horaire habituel dès **le lundi 19 août 2024**.

Jour férié de l'administration  
jeudi  
1er août 2024

tél. 032 886 49 50 | commune.saint-blaise@ne.ch | www.saint-blaise.ch

### ENGES



#### HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

**Du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet 2024**

**Guichet :** sur rendez-vous uniquement

**Téléphone :**

- Le mardi matin de 9h00 à 12h00
- Le jeudi matin de 9h00 à 12h00

**Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024\***

**Guichet :** sur rendez-vous uniquement

**Téléphone :**

- Le lundi matin de 9h00 à 12h00
- Le mardi matin de 9h00 à 12h00

\*Le 1<sup>er</sup> août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.

**Du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024**

**Guichet et téléphone :**

- Le mardi matin de 9h00 à 13h00
- Le jeudi matin de 9h00 à 13h00

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 119013

Parcelle(s) et coordonnées : 4311 - Saint-Blaise ; 1206903/2565360

Situation : Les Lavannes ; Chemin de la Plage

Description de l'ouvrage : Démolition d'un garage et création de places de stationnement

Requérant(s) : Giorgio Lorenzo BLS Netz AG, 3001 Berne ; Can Serman BLS Netz AG, 3001 Berne

Auteur(s) des plans : Eveline Krähenbühl BLS Netz AG, Genfergasse 11, 3001 Berne

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone de transport / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 40 LConstr. ; Distance à un alignement

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 118896

Parcelle(s) et coordonnées : 4086 - Saint-Blaise ; 1207046/2565652

Situation : Grand'Rue

Description de l'ouvrage : CAD ENTRE-DEUX-LACS : Installation d'une chaufferie mobile à mazout provisoire de 70 kW pour une durée d'environ 3 ans dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Requérant(s) : Groupe E Celsius SA, 1763 Granges-Paccot

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 116987

Parcelle(s) et coordonnées : 3319 - Saint-Blaise ; 2960 - Saint-Blaise ; 1209103/2566066

Situation : Voëns 11

Description de l'ouvrage : Amélioration esthétique du garage existant

Requérant(s) : Jean de Martini , 1003 Lausanne

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT ; Distance à l'axe de la route ; Distance à la forêt ; abattage d'arbres ; Zone S2 EL

Particularités : Construction non recensée au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## IMPRESSUM

Tirage : 10'800 ex.

**Adresse :** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité :** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page :** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction :** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Abonnement :** 95 francs

Délai pour les textes : mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

##### Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **31 juillet 2024**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

**Lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2024**

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30, à l'exception des jours fériés officiels.

Réouverture du guichet à partir du mardi 6 août 2024, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

### LIGNIÈRES



#### FÊTE NATIONALE - 1<sup>ER</sup> AOÛT 2024

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1<sup>er</sup> août 2024.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant :

**18h30:** Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).

**20h00:** Sonnerie des cloches.

**20h45:** Cérémonie officielle.

1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
2. Message de bienvenue par M. Michaël Wälchli, président(e) du Conseil général de Lignières.
3. Allocution officielle de M<sup>me</sup> Raphaëla Tschoumy, responsable communication dans l'Arc jurassien pour BKW SA et ancienne journaliste sportive à la RTS.
4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) «3 premières strophes».

**22h00:** Feux d'artifice et feu de joie.

##### Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoiser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

**arrête temporairement:**

**Article premier.-** Pour permettre l'organisation d'une fête de quartier, la circulation sera interdite à la rue des Planches **vendredi 16 août 2024 de 18h00 à 24h00.**

**Art. 2.-** Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

**Art. 3.-** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 17 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard

### LIGNIÈRES



#### VALIDATION

Lors de sa séance du 15 juillet 2024, le Conseil communal a validé l'élection du 27 juin 2024 de M<sup>me</sup> Stéphanie Huguenot et M. Cristofe Fontes de Oliveira au Conseil général pour la période administrative 2024-2028.

LE CONSEIL COMMUNAL

### ENGES-HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE



#### APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2024 À LA TÈNE



Pour la troisième année et suite au succès rencontré par les fêtes nationales intercommunales en 2022 et 2023, la fête du 1<sup>er</sup> août réunira à nouveau nos 4 communes en 2024! Cette année, la fête nationale se déroulera dans la zone touristique de La Tène. Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que nous sommes maintenant à la recherche de bénévoles pour travailler au bar ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/démontage avant et après la manifestation, ainsi que pour aider au service du petit déjeuner et pour encadrer les jeux qui seront mis à disposition par la Ludotène. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche, ainsi que le service du petit déjeuner, pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage et l'encadrement des jeux.

Vous trouverez ci-dessous le QR qui vous renverra vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom et prénom et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.

D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1<sup>er</sup> août encore plus belle.

Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.





## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC** n° 118994

Parcelle(s) et coordonnées : 2395 - Marin - Epagnier ; 1206411/2567092

Situation : Les Couviers ; Rue du Closel 3

Description de l'ouvrage : Remplacement chaudière gaz par PAC extérieur

Requérant(s) : Cedric Egli Apleona Suisse SA, 8304 Wallisellen

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC** n° 118995

Parcelle(s) et coordonnées : 2395 - Marin - Epagnier ; 1206434/2567132

Situation : Les Couviers ; Rue du Closel 5

Description de l'ouvrage : Remplacement chaudière gaz par PAC extérieur

Requérant(s) : Cedric Egli Apleona Suisse SA, 8304 Wallisellen

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 117468

Parcelle(s) et coordonnées : 3369 - Marin - Epagnier ; 1206299/2567609

Situation : Les Essertons ; Cité-Robinson 14

Description de l'ouvrage : Implantation d'une cabane de jardin avec couvert

Requérant(s) : Alexandre Mottas, 2075 Wavre ; Anne-Claude Plancherel, 1353 Bofflens

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art.10.5.05 RAC (taux d'occupation du sol) ; Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (croisement de gabarits)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### RÉCEPTION DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Le Conseil communal organisera le mercredi 30 octobre la réception des mérites sportifs. Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2023/2024 des résultats particuliers (médaillages, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de nous en informer.

Et, nouveauté cette année, les mérites culturels peuvent également être récompensés. Pour en bénéficier, il faut avoir été l'auteur.e d'un engagement exceptionnel dans ce domaine et également s'inscrire auprès de l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch). Vous avez jusqu'au vendredi 23 août pour vous inscrire!

La Tène, le 15 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	non-stop
Jeudi 1 <sup>er</sup> août		Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 19 août 2024.

### LA TÈNE

#### PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

Nous rappelons à la population que la commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Comment obtenir votre subvention ?

##### 1. Via le Guichet Unique :

- si vous avez un compte Guichet Unique
- et pour autant que vous soyez déjà en possession d'un SwissPass

##### 2. Sans Guichet Unique :

- vous pouvez vous rendre directement au guichet des TransN à Neuchâtel
- le personnel sur place se chargera de déduire la subvention lors de votre achat, moyennant présentation d'une pièce d'identité

#### Participation communale selon les catégories d'âges :

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	<b>256.50 francs</b> 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	<b>171 francs</b> Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	<b>256.50 francs</b> 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet [www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch) ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### 1 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24  
Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 119147

Parcelle(s) et coordonnées: 3321 - Marin - Epagnier; 1206692/2568171

Situation: Epagnier; Rue Louis-Guillaume 14

Description de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques / Pose d'une pompe à chaleur extérieure / Remplacement de la piscine existante

Requérant(s): Ludovic Geiser, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone ancienne localité

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### 1 PROJET PERSÉIDES 2024

La commune de La Tène s'associe cette année à l'association Projet Perséides en prenant part à une action d'extinction de l'éclairage artificiel qui se déroulera dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 août 2024.

L'extinction de l'éclairage public à La Tène ne se fera que de 22h00 à 6h00 et nous maintiendrons l'allumage aux passages piétons.

Cette date est celle du maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes: Les Perséides. Cette action vise à offrir à toutes et à tous, au moins une fois dans l'année, la possibilité d'admirer notre galaxie et de se réapproprier les mystères de la nuit et nous espérons qu'elle remportera un vif succès.

La Tène, le 19 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### 1 ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1<sup>er</sup> avril 2020,

**considérant**

Afin de sécuriser les riverain.e.s et les piéton.ne.s, et mettre un terme à une circulation de transit non-voulue à la ruelle Alfred JeanHenry,

**arrête**

Circulation interdite **Art. premier**

La circulation est interdite dans les deux sens à la ruelle Alfred JeanHenry, à l'exception des riverain.e.s de la rue et des client.e.s Espace Santé (signal 2.01 OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens » avec plaque complémentaire « Exceptés riverain.e.s de la rue et client.e.s Espace Santé »).

Abrogation

**Art. 2**

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

**Art. 3**

Les contrevenant.e.s au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,  
V. Dubosson

Le secrétaire,  
H. Hoffmann

Décision: Approuvé ce jour  
Neuchâtel, le 9 juillet 2024

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

### LA TÈNE

#### 1 ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1<sup>er</sup> avril 2020,

**considérant**

Afin d'améliorer les flux de circulation à la rue des Tertres,

**arrête**

Sens unique

**Art. premier**

Sur la rue des Tertres, la circulation s'effectue à sens unique, du Nord vers le Sud, à partir de la sortie de la place de parcage des collèges jusqu'à l'intersection avec la rue des Couviers (signaux 4.08 OSR « Sens unique » et 2.02 OSR « Accès interdit »).

Abrogation

**Art. 2**

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

**Art. 3**

Les contrevenant.e.s au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,  
V. Dubosson

Le secrétaire,  
H. Hoffmann

Décision: Approuvé ce jour  
Neuchâtel, le 9 juillet 2024

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

### LA TÈNE

#### 1 FÊTE NATIONALE À LA TÈNE - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Nous souhaitons vous informer que des événements festifs sont prévus à la Zone Touristique de La Tène les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2024 dans le cadre de la célébration de la Fête nationale.

- 31 juillet 2024: cette soirée, jusqu'à 04h00 du matin, fera la part belle à de la musique électronique sous le nom de l'événement « La Tène Kno »
- 1<sup>er</sup> août 2024: Les Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise organisent ensemble, et pour la troisième année consécutive, la Fête nationale qui se déroulera le jeudi 1<sup>er</sup> août 2024 à la Zone Touristique de La Tène de 11h30 à 02h00. Il y aura des concerts et des animations jusqu'à 02h00 du matin.

Ces événements engendreront indéniablement quelques nuisances sonores temporaires. Cependant, nous tenons à vous rassurer que tout a été mis en place pour minimiser, autant que faire se peut, ces désagréments et respecter les mesures légales en matière de niveau sonore.

Nous comprenons l'importance de maintenir un environnement paisible pour chacun, et nous nous engageons à optimiser les installations audio. De plus, tout au long de la soirée, des contrôles seront effectués afin de répondre aux normes prescrites par les Autorités cantonales.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que dès 22h00 les luminaires des quartiers proches de la fête (à l'exception des passages piétons) seront éteints afin que le cortège de lampions et spectacle de drones se déroulent de manière optimale. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle Fête nationale.



## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



FÊTE NATIONALE MERCREDI 31 JUILLET 2024

**Dans le Bourg...**  
**20h - Verrée** – offerte à la population par les autorités  
**20h 45 - Allocution patriotique**  
 Monsieur **Damien Cottier**, Conseiller national  
**Cortège**  
 En direction de la prairie de la piscine par la rue St-Maurice et la rue du Lac

- Drapeau suisse et torches
- Fanfare la Cécilienne
- Bannière communale
- Autorités communales
- Bannières des sociétés locales
- Enfants avec lampions et population

**Prairie de la piscine...**  
**Soirée festive**  
 Fanfare la Cécilienne, feu patriotique, feu d'artifice  
 Musique et danse avec  
 19h30 – 20h30: **DJ Krei**  
 21h00 – 23h00: **Dan Brecker & Band**  
 23h00 – 02h00: **DJ Krei**  
 invités par le restaurant La Piscine  
*Dès minuit, soupe offerte à la population par le restaurant La Piscine*  
 La population est invitée à pavoiser  
**La manifestation a lieu par tous les temps selon le programme ci-dessus**



La population est invitée à pavoiser



### HAUTERIVE



**SÉANCE PUBLIQUE DU PAL**

Chères Altaripiennes, Chers Altaripiens,  
 Vous êtes convié-e-s à une séance d'information sur la révision du plan d'aménagement local (PAL) d'Hauterive, qui est coordonnée avec les trois autres communes fusionnées.

Cette présentation publique aura lieu le

**jeudi 22 août 2024 à 19h30**

**au bâtiment des services publics (BSP) à Hauterive**

Nous nous réjouissons de vous y retrouver après la pause estivale, que nous vous souhaitons agréable.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous!

Hauterive, le 19 juillet 2024

**Cornaux**

LA COMMUNE A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À SON BRUNCH POUR CÉLÉBRER LA FÊTE NATIONALE QUI AURA LIEU À L'ESPACE TA'TOU

**Fête Nationale**

**1ER AOÛT 2024**

ANIMATION MUSICALE  
 JEUX POUR ENFANTS  
 CANTINE

**PROGRAMME:**

**10H00 OUVERTURE DU BRUNCH**  
**11H00 APÉRITIF DE BIENVENUE**  
**11H30 ALLOCUTION OFFICIELLE**  
**M. UELI NYDEGGER**  
**PRÉSIDENT DE LA SDC**

**HYMNE NATIONAL**

INSCRIPTION AU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, CONTRE REMISE DE "BONS-REPAS" JUSQU'AU 22 JUILLET PROCHAIN.

PARTICIPATION DE CHF 12.-/PERS. POUR LE BRUNCH, BOISSONS NON COMPRIS ENFANT JUSQU'À 12 ANS GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR PLACE LIMITÉES AU PRIX DE CHF 20.-

COMMUNE DE CORNAUX  
 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE CORNAUX

### LE LANDERON



**AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 19.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 29

**Dossier SATAC** n° 118914

Parcelle(s) et coordonnées: 5730 - Le Landeron; 5729 - Le Landeron; 1212141/2571832

Situation: Les Bévières; Chemin du Vieux Puits 40

Description de l'ouvrage: Restauration complète de la chapelle de Nugerol

Requérant(s): Commune du Landeron, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: fh-architectes - F. Hippenmeyer, 3, Chemin du Château, 2067 Chaumont

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection; Distance à la vigne

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**Stoppa** Fils SA  
 PLÂTRERIE - PEINTURE  
 NEUCHÂTEL • MARIN



## AVIS OFFICIELS des communes



**Rechargez votre voiture chez vous.**

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.

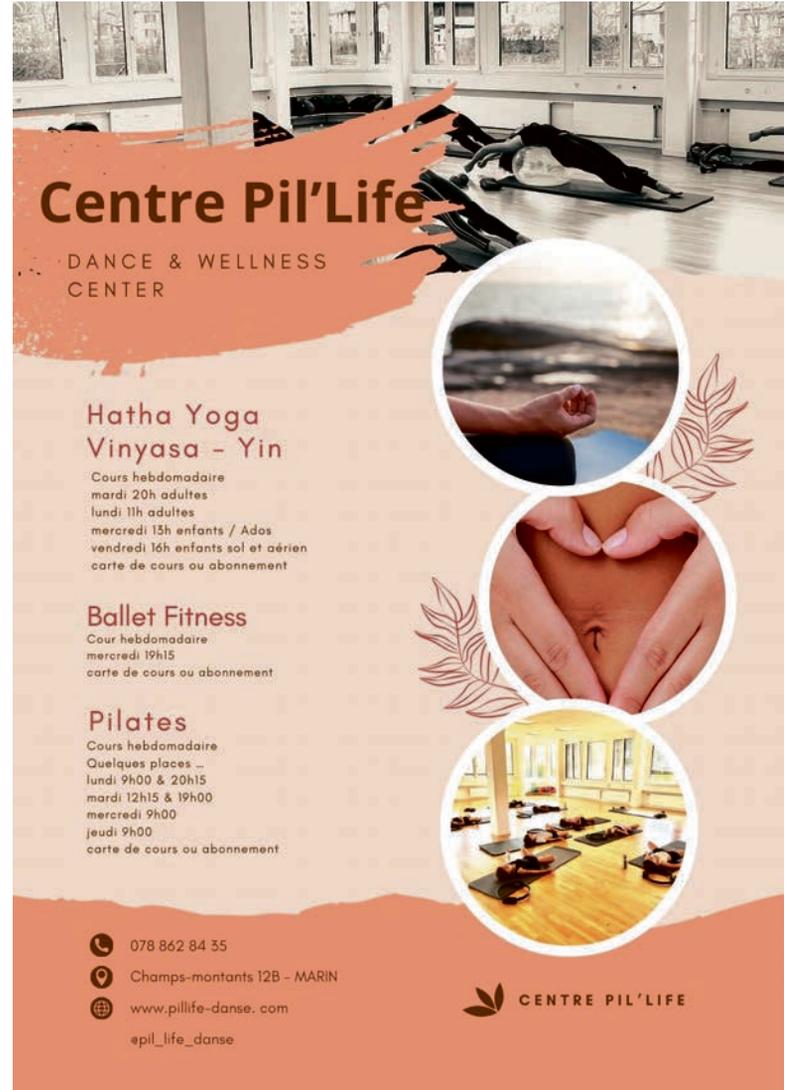


viteos.ch/borne

Borne de recharge

**Vos avantages**

- Confort & rapidité de recharge
- Solution clé en main
- Installation certifiée
- Prix compétitif



**Centre Pil'Life**

DANCE & WELLNESS CENTER

**Hatha Yoga Vinyasa - Yin**

Cours hebdomadaire  
mardi 20h adultes  
lundi 11h adultes  
mercredi 15h enfants / Ados  
vendredi 16h enfants sol et aérien  
carte de cours ou abonnement

**Ballet Fitness**

Cour hebdomadaire  
mercredi 19h15  
carte de cours ou abonnement

**Pilates**

Cours hebdomadaire  
Quelques places –  
lundi 9h00 & 20h15  
mardi 12h15 & 19h00  
mercredi 9h00  
jeudi 9h00  
carte de cours ou abonnement

078 862 84 35  
Champs-montants 12B - MARIN  
www.pilife-danse.com  
#pil\_life\_danse

CENTRE PIL' LIFE

## CORNAUX

### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 5 juillet au 5 août 2024

Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n°:** 118067

Parcelle(s), coordonnées: 3771 – Cornaux: 1209451/2568889

Situation: Sur Poncel; La Ronde-Fin 20

Description de l'ouvrage: Demande complémentaire au dossier SATAC 114017 – nouvelle fiche de données spécifiques. Code de projet: CORN

Requérant(s): Swisscom (Suisse) SA, 1701 Fribourg

Demande de permis de construire: minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle/Compétence communale/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités:

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.**  
Cornaux, juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

## CORNAUX



### HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024

#### Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024
Horaires réduits	du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

#### Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Horaires normal	dès le lundi 19 août 2024

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées

### Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur  
échafaudages à disposition  
Marmoran – volets – pose de sols

**078 660 03 41**



## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.07.24 au 26.08.24

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 118310

Parcelle(s) et coordonnées : 5297 - Cressier ; 1210960/2568948

Situation : Sur les Chenevières ; Chemin des Narches 32

Description de l'ouvrage : Construction, transformation et rénovation d'habitations familiales

Requérant(s) : Philippe Chatelain Visionax sarl, 1010 Lausanne

Auteur(s) des plans : Pierre-Alain Boivin Y Architecture sarl, CEI-Y-Parc\_Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la vigne Abattage d'arbres

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme prévu.

La pose d'enrobé sur l'étape n° 6 et sur le raccordement devant la Rue des St-Martin n° 13, va se dérouler le Lundi 12 Août 2024 selon les schémas ci-après.

(un report éventuel de ces travaux en cas de mauvais temps est possible !)

(Etape 6 : Rue Gustave-Jeanerret n° 6 à n° 1)

(Raccordement : devant Rue St-Martin n° 13)

La circulation sera déviée vers la Rue de l'Eglise, la Rue Molondin, le Ch. des Ruedebins, Le haut de la Rue des St-Martin, la Rue du Château et la Rue Vallier.

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible depuis la Rue des St-Martin / Rue du Château.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GRUPE E CELSIUS SA



Fête  
nationale



**CRESSIER 2024**

**Mercredi 31 juillet 2024**

Sur la place du village

#### PROGRAMME

<b>17h30</b>	Ouverture de la cantine
<b>18h30 à 19h00</b>	<b>Apéritif de bienvenue offert par la Commune</b>
<b>17h30 à 03h00</b>	Bar et cantine avec grillades et frites, tenus par la société de musique l'Espérance
<b>20h00 à 20h15</b>	Sonnerie des cloches
<b>21h00</b>	Ouverture officielle par Mme Isabelle Garcia, Présidente du Conseil communal
	Allocution de M. Angelo Chittani, Président du Conseil général
<b>21h15 à 21h45</b>	Distribution des lampions aux enfants
<b>21h45</b>	Cortège en musique avec la fanfare l'Espérance
<b>22h15 environ</b>	Cantique suisse interprété par la fanfare l'Espérance et le public
	Feu du 1 <sup>er</sup> août et feux d'artifices officiels
	Espace réservé pour les feux d'artifices des enfants
	<b>Les enfants sont sous l'entière responsabilité et la surveillance des parents !</b>
	Bal avec JPP Animation
	Soupe aux pois préparée par l'ADC, offerte par la Commune
<b>03h00 le 1<sup>er</sup> août</b>	Fin de la manifestation.

**La population est cordialement invitée à pavoiser !**  
En cas de pluie, la manifestation a lieu au centre scolaire.

CONSEIL COMMUNAL  
FANFARE L'ESPERANCE

### CRESSIER



#### HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 7 juillet au vendredi 16 août 2024 :

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	FERMÉ	FERMÉ
<b>Mardi</b>	FERMÉ	FERMÉ
<b>Mercredi</b>	8h00 à 11h45	FERMÉ
<b>Judi</b>	8h00 à 11h45	FERMÉ
<b>Vendredi</b>	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 19 août 2024**



## ENTRE-DEUX-LACS

# Balade à la découverte de l'Entre-deux-Lacs



**Mêlant chemins forestiers et viticoles, ce tracé facile emmène les promeneurs du lac de Neuchâtel à celui de Bière. L'occasion de visiter diverses localités de la région, dont Saint-Blaise, Cornaux, Cressier et Le Landeron.**

Se laisser aller à rêver près des bateaux bien alignés au port de Saint-Blaise est permis, mais pas trop longtemps. Si le lac de Neuchâtel fait toujours son effet, il reste bien des choses à découvrir sur l'itinéraire menant à son voisin bernois, dont les eaux ne reposent pas si loin. On s'active, et on s'éloigne des rives pour monter dans le village, charmant, aux ruelles fleuries traversées par un ruisseau. À peine plus loin, on plonge dans les bois. Place alors à un paysage aux teintes brunes et vertes. Une petite descente sortant de la forêt mène à la première commune qui jalonne notre route jusqu'au Landeron : Cornaux. Après avoir côtoyé l'eau et la terre, c'est ensuite sous un soleil de feu que se poursuit la marche. Longeant les parchets de vigne qui s'étalent les uns après les autres sur les côtes, nous rejoignons Cressier. Et rebelote. On reprend de la hauteur pour mieux voir ces ceps qui se succèdent par parcelles bien définies, à perte de vue ou presque. Car à Combes, dans le haut du Landeron, on le voit bien, l'autre lac. Alors, c'est parti pour notre dernière descente vers cette cité médiévale, unique localité du canton de Neuchâtel nichée au bord du lac de... Bière.

**Au fil du Ruau** - Peuplé de bassins, Saint-Blaise compte même un itinéraire thématique intitulé «La balade des douze fontaines». À côté de l'une d'elles se trouve l'emblématique roue à aubes du vieux village. Mise à mal par l'usure du temps et des intempéries, cet appareil en bois a été arrêté fin 2021 pour être remplacé et remis en marche au printemps de cette année. Une création née de la main d'un artisan neuchâtelois.

**Un détour pour la vue** - Après être monté jusqu'au sommet de Saint-Blaise, un effort supplémentaire d'une petite quinzaine de minutes pour atteindre les Roches de Châtollion est requis. Une grimpe dans la forêt qui mène tout droit à cet endroit prisé pour son panorama imprenable sur le lac et la plaine. Vous y apercevrez aussi l'un des méandres du canal de la Thielle, qui relie les lacs de Neuchâtel et de Bière, permettant notamment le passage des bateaux.

**Coin à champignons** - Les champignons abondent dans les bois, à l'image de ces coprins chevelus aperçus près de la sortie de la forêt, au-dessus de Cornaux se souviennent les connaisseurs. Cèpes, girolles, morilles ou mousserons, si vous désirez en cueillir, gare cependant aux confusions et pensez à faire contrôler votre récolte.

**L'église devenue château** - Entre ombre et lumière, le château Jeanjaquet se laisse apercevoir entre le feuillage des arbres. Il s'agit en fait de l'ancienne église de la paroisse de Cressier, dont l'histoire remonterait au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle si l'on en croit le vocable Saint-Martin. Elle aurait succédé à un temple gallo-romain, dont des vestiges sont exposés au Laténium à Hauterive. Vendu à l'ingénieur Léo Jeanjaquet en 1872, l'édifice est désormais une propriété privée.

**Comme au moyen-âge** - Lorsque l'on arrive au Landeron, une halte dans la vieille ville s'impose. Au XIII<sup>e</sup> siècle, alors que Nugerol, localité située plus loin sur le coteau, est détruite, le comte de l'époque décide de la reconstruire sur un nouveau territoire. C'est ainsi que commence, en 1325, l'histoire du Landeron. L'actuelle place du bourg, close dans son enceinte, avec son allée de tilleuls reliant deux fontaines et ses demeures du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, conserve d'ailleurs une allure médiévale.



## Gribouille et Win



Gribouille et Win sont deux mâles castrés, nés en 2010, qui recherchent ensemble un nouveau foyer.

Ce sont des minets d'appartement !



## Rox



Rox est un jeune mâle castré, croisé, né le 15.07.2023. En pleine adolescence, il déborde d'énergie.

Il adore les gens et ses congénères, mais parfois son excès d'énergie dû à son âge agace certains d'eux.

Son futur maître devra être actif et prêt à s'engager sérieusement pour son éducation et suivre des cours d'éducation.



## Bernard



Bernard est un charmant petit mâle castré et croisé, né en 2022, à la recherche d'un nouveau foyer sans enfants. Il est très craintif et aura besoin d'un maître expérimenté et patient pour l'aider à regagner confiance en l'humain. Il montre une certaine méfiance envers les hommes. Bernard, bien que joueur, nécessite une éducation attentive. Avant toute adoption, une consultation avec un comportementaliste est requise pour que sa nouvelle famille puisse démarrer sur de bonnes bases.

Bien qu'il s'entende bien avec les autres chiens, Bernard n'a pas été en contact avec des chats.

Si vous êtes prêts à faire preuve de patience et à offrir à Bernard un foyer chaleureux et attentionné, nous vous invitons à nous envoyer une lettre de motivation décrivant le mode de vie que vous seriez prêts à lui offrir. Veuillez adresser votre lettre à l'adresse suivante: [refuge@refugedecottendart.ch](mailto:refuge@refugedecottendart.ch).



## Raya



Raya, croisée Am'Staff, est une adorable femelle stérilisée née en 2018.

En raison de son passé mouvementé, Raya recherche une famille expérimentée et attentionnée, prête à lui offrir l'amour et la stabilité dont elle a besoin.

Elle ne sera pas placée comme premier chien et devra suivre des cours d'éducation pour s'épanouir pleinement. Elle devra être le seul animal de la famille.

Actuellement en famille d'accueil, Raya n'est pas visible au refuge. Si vous êtes prêt à lui offrir un foyer responsable et aimant, veuillez nous envoyer une lettre de motivation détaillée décrivant le mode de vie que vous pourriez lui offrir à : [refuge@refugedecottendart.ch](mailto:refuge@refugedecottendart.ch).



VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

## LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



# Naviguer au cœur des abysses, de l'exploration marine à la prospection spatiale



Crédit: ZCH sur Pexels

**Les océans couvrent plus de 70% de la surface de la Terre, mais ce chiffre ne tient compte que de leur superficie. Si l'on considère leur volume, ils représentent 99,5% de la biosphère, l'espace vital de la planète. Seule une infime partie de cet espace, moins de 5%, a été explorée. C'est la raison pour laquelle on dit souvent que nous en savons plus sur la surface de Mars et de la Lune que sur les océans de notre propre planète.**

C'est particulièrement le cas de l'océan profond, qui se situe en dessous de 200 mètres de profondeur. On y distingue quatre zones différentes. La zone dite crépusculaire (mésopélagique) s'étend de 200 à 1'000 mètres. La région regorge de vie et la biomasse de poissons y est plus importante que dans tout le reste de l'océan réuni. La lumière du soleil est rapidement absorbée lorsqu'elle se propage en profondeur, ne laissant tout d'abord que le bleu, qui disparaît à son tour. De 1'000 à 4'000 mètres, la zone de minuit (bathypélagique) est totalement obscure, à l'exception de la lumière bioluminescente produite par certains organismes vivants. Une grande partie du plancher océanique se situe autour de 4'000 mètres. Il est constitué de grandes plaines entrecoupées de monts sous-marins, de crêtes et de fosses, lesquelles peuvent s'enfoncer jusqu'à 11'000 mètres de profondeur. Les abysses, ou zone abyssopélagique, s'étendent jusqu'à 6 000 mètres. Les températures y sont proches du point de congélation (entre 1 et 4°C). La région qui s'étend au delà, dans les fosses océaniques, est appelée zone hadale ou hadopélagique, d'après Hadès, le dieu grec des enfers. La combinaison de toutes les zones hadales de notre planète représente une superficie équivalente à celle de l'Australie. La pression, qui augmente de un bar tous les dix mètres, y atteint plus de 1'000 bars dans les fosses les plus profondes.

Les débuts de l'océanographie remontent à l'expédition britannique HMS Challenger dans les années 1870, la première exploration véritablement scientifique des profondeurs des océans. Le navire de la Royal Navy a parcouru plus de 120'000 kilomètres autour du globe pendant quatre ans. Lors de plus de 400 étapes, l'équipage a recueilli des spécimens de fonds marins et de grandes quantités de données, à l'aide de baromètres, d'hydromètres, de thermomètres et d'un laboratoire chimique installé à bord. L'expédition a également permis de répertorier plus de 4'000 espèces inconnues jusqu'alors.

Une étape cruciale de l'exploration de l'océan profond a eu lieu dans les années 1930. Le naturaliste et biologiste William Beebe et l'ingénieur Otis Barton ont été les premiers hommes à visiter les grands fonds à bord de la bathysphère, un submersible sphérique non motorisé immergé dans l'océan à l'aide d'un câble. Descendus à une profondeur de 900 mètres au large des Bermudes, ils sont observés pour la première fois des créatures des grands fonds dans leur habitat naturel.

Trois décennies plus tard, Auguste Piccard a inventé le premier bathyscaphe - un submersible autopropulsé en plongée libre - et s'est aven-

turé de plus en plus profond. En 1960, Jacques Piccard, son fils, et Don Walsh, un officier de la marine américaine, ont atteint à bord du bathyscaphe Trieste le point le plus profond connu à la surface de la Terre, Challenger Deep, dans la fosse des Mariannes de l'océan Pacifique. Après une descente de quatre heures, ils ont atterri sur le fond marin à une profondeur de 10'911 mètres, où ils sont restés 20 minutes.

Aujourd'hui, le développement des véhicules télécommandés et des véhicules sous-marins autonomes, sans occupants humains, permet de prolonger les temps d'exploration et d'élargir considérablement notre connaissance des environnements marins profonds.

### De la profondeur des océans à l'espace

L'exploration des fonds marins sert non seulement à mieux comprendre la Terre, mais aussi à progresser dans la découverte de l'espace. Les grands fonds marins constituent l'un des environnements les plus extrêmes de notre globe, ce qui permet de tester des équipements et des technologies potentiellement utiles pour les missions spatiales.

Que l'on navigue à 20'000 lieues sous les mers ou de la Terre à la Lune, les submersibles et les engins spatiaux suivent les mêmes principes d'ingénierie. Les compartiments passagers sont des conteneurs pressurisés conçus pour résister à des pressions élevées à l'intérieur ou à l'extérieur. La Nasa explore les profondeurs de l'océan à la recherche d'indices pour identifier leur présence sur d'autres planètes. Europe est l'une des lunes de Jupiter. Les scientifiques pensent qu'elle pourrait contenir deux fois plus d'eau que la Terre. L'océan situé sous une épaisse couche de glace aurait une profondeur de 60 à 150 km. La lumière n'y parvient pas et la pression y serait comparable à celle de la zone hadale. Pour les scientifiques de la Nasa, l'exploration des fosses océaniques terrestre fournit des informations précieuses en vue de celle d'Europe. Un robot capable d'explorer la zone hadale de la Terre pourrait faire de même sur cette lune gelée située à 628,3 millions de kilomètres.

La recherche de la vie sur d'autres planètes s'appuie également sur les connaissances acquises dans les environnements extrêmes des grands fonds marins. Malgré les conditions difficiles, ils abritent un large éventail de formes de vie adaptées de manière unique à l'environnement. Certains organismes possèdent des protéines antigèle qui permettent leur survie à des températures inférieures au point de congélation de l'eau. La résistance à la pression n'est pas un problème pour la plupart des animaux des grandes profondeurs car ils ne possèdent pas de volume gazeux et que tous leurs constituants sont à la même pression que le milieu environnant. Les organismes des grandes profondeurs obscures ne peuvent pas compter sur la photosynthèse. Elles ont donc recours à la chimiosynthèse comme source d'énergie, en utilisant l'énergie libérée par les réactions chimiques qui se produisent autour des cheminées hydrothermales au fond de l'océan. Toutes ces découvertes élargissent notre compréhension des formes de vie possibles sur d'autres planètes.

## En partenariat

avec

**viteos**  
partenaire de transition énergétique

## LE LANDERON

## Jazz estival, une affiche internationale pour fêter 35 bougies



Et voilà, les sons du jazz estival reviennent au Landeron début août. Pour fêter dignement cette 35<sup>e</sup> édition, Catherine Waelti a concocté un programme de toute beauté avec une affiche internationale. Les amateurs et fins connaisseurs de la région et des quatre coins de la Suisse ne pourront que se régaler lors de cet incontournable rendez-vous.

Quel bonheur de pouvoir retrouver la chaleureuse et conviviale ambiance de la cour du Château de la Vieille Ville ou de la découvrir pour les nouveaux venus. Un régal pour tous.

La saison débute donc le **jeudi 8 août** avec **The Bowler Hats** de Lyss. Avec leur chapeau melon et cuivres, cet ensemble à la cote chez nous. Fondé par les frères Zuber en 1967, ils peuvent s'enorgueillir d'une solide réputation. Avec leur répertoire allant du New Orleans au swing en passant par le happy-jazz traditionnel et le Dixieland, une superbe mise en forme pour commencer cette nouvelle saison avec, à coup sûr, un pur moment de bonheur.

**Jeudi 15 août**, place aux jeunes avec **The Sugarpie & the Candyman**. L'Italie est à l'honneur et tout en douceur avec cette formation internationale exécutant un mixe chaleureux de jazz et de rhythm'n blues. Actuellement un des groupes phares en Italie, ils naviguent entre les arrangements standards et les compositions originale emmenées par la voix chaude de Lara Ferrari. Avec de multiples passages à la télévision italienne, toutes les portes se sont ouvertes pour eux entraînant ainsi depuis dix ans les publics de toute l'Europe. Une excellente soirée en perspective.

**Jeudi 22 août**, place au **Breiti & the BIG Easy Gators** avec un rendez-vous dans l'esprit de la Nouvelle Orleans, de l'air du Sud, d'exotisme, de bonne humeur et de tolérance avec une musique pleine de couleurs. Accompagné au quotidien par la musique de Marcia Ball, Professor Longhair, James Booker, Dr. John et Eddie Bo, le pianiste Daniel Breitenstein est toujours captivé par les rythmes funky et entraînant de la Nouvelle Orleans. Des airs de parades aux rythmes endiablés succèdent aux mélodies mélancoliques aux couleurs blues. Avec une pincée de gospel, de boogie-woogie, des cuivres funky, c'est la surprise garantie au détour de chaque mesure. Rien que du bonheur et de l'émotion garantis à ne pas manquer.

**Jeudi 29 août**, place au **Paradise Creek Jazz Band**, orchestre typique écouté dans les clubs de Chicago, New York et de la Nouvelle Orleans dans les années trente. Formés sur la base des mythiques Swiss Yerba Buena et Dry Throat Five Fellows, leur but est de faire oublier au public tous les soucis quotidiens durant une soirée. Leur répertoire est très varié avec du bon vieux jazz New Orleans, des morceaux tirés des années 30 et des thèmes Fats Waller et autres. Cerise sur le gâteau avec la prestation de la chanteuse Antonella Vulliens, un soupçon de magie qui ne laissera personne indifférent. Une toute belle rencontre estivale.

**Jeudi 5 septembre**, entrée en scène du groupe **The Fasts Boys** qui rendent hommage au célèbre pianiste Fats Waller, une des figures les plus insolites du jazz mêlant générosité musicale et joie de vivre avec une élégance captivante des mains se posant sur le clavier.

C'est avec un véritable talent que le groupe fera découvrir au public les thèmes composés par ce créateur de génie avec bien sûr des com-

positions de Louis Armstrong et de Jelly Roll Norton. Les musiciens ne sont pas des inconnus pour le public qu'ils feront voyager à travers les grands espaces du jazz. L'excellence est assurément au rendez-vous.

La saison se termine le **jeudi 12 septembre** avec **The Bogalusa N.O.**

**Jazzband**. Aimant le jazz New Orleans, ils veulent partager cet amour avec le public du Landeron. Fondé en 1986 par 7 sept musiciens férus de jazz (presque tous de la région de Winterthur), le groupe interprète du jazz traditionnel ponctué par une musique spontanée, harmonieuse où le rythme et la mélodie sont des éléments porteurs. Dans leur région, leur renommée n'est plus à faire.

On ne peut manquer cette superbe soirée finale du jazz estival tout en terminant cette saison 2024 pleine de souvenir et d'émotions.

#### Renseignements

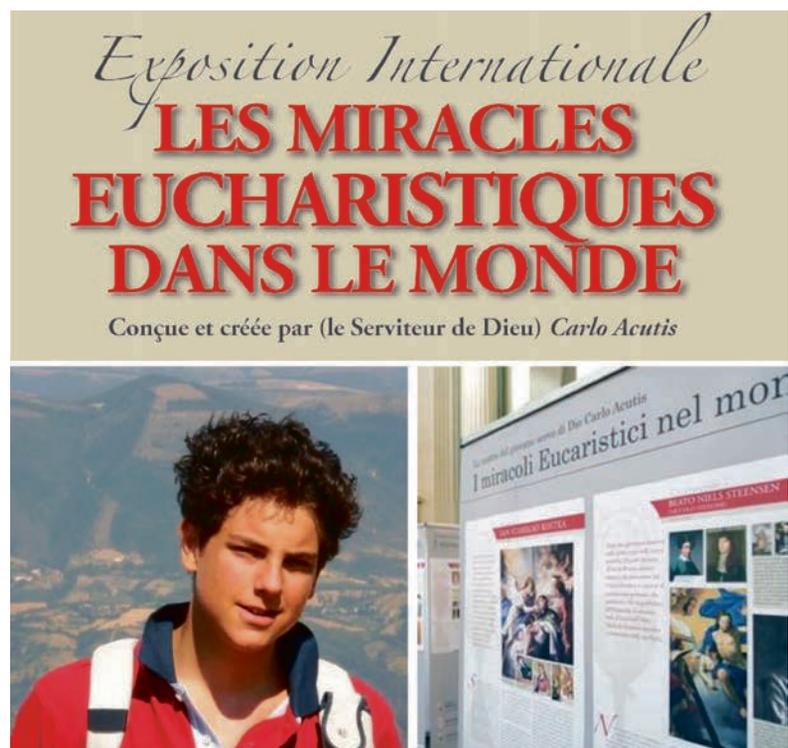
Lieu: Cour couverte du Château de la Vieille Ville du Landeron

Ouverture de la caisse: 19h et début des concerts à 20h.

Entrée: 22 francs. Badge pour les six concert 100 francs, Réduction AVS, étudiants et apprentis. Cantine bien fournie à dispositions. Les concerts ont lieu par tous les temps.

Site: [www.jazzestival.ch](http://www.jazzestival.ch)

CW/CP



## Decouvrez l'Exposition

qui circule en alternance toutes les 3 semaines dans les églises du Landeron, de Cressier, de St-Blaise et de Cernier.

L'exposition de Carlo propose une sélection des principaux Miracles Eucharistiques, qui se sont produits au cours des siècles dans divers pays du monde, et qui ont été reconnus par l'Eglise. Au travers de ces panneaux, il est possible de « visiter virtuellement » les lieux où se sont manifestés ces Miracles.

[www.carloacutis.com](http://www.carloacutis.com)

Fin de l'exposition en août 2024.

# FETE NATIONALE

ENGES, HAUTERIVE, LA TÈNE, SAINT-BLAISE 

1<sup>er</sup> AOÛT 2024 - PLAGE DE LA TÈNE

11h30 - 02h00  
Entrée libre

## SPECTACLE DE DRONES

Food trucks - Marché artisanal  
Petit déjeuner offert  
Les tartines de "Pierrix"  
Fabrication de lampions  
avec la société des Amis de la peinture  
Jeux avec la Ludotène  
Spectacle de voltige équestre  
Cortège de lampions

## CIRQUES

REVO CIRQUE  
Nuances Aériennes  
Companimi

Privilégiez les transports publics  
Navettes gratuites depuis la gare  
de Marin-Epagnier

## CONCERTS

MC Roger  
Jam Bonalos  
DJ Booby Night

Cor des Alpes par les inCorrigibles  
Danse et musique celtiques par Trellan

## PROGRAMME

Dès 11h30	Petit déjeuner offert (dans la limite des quantités disponibles)
Dès 12h00	Restauration, boissons et petit marché artisanal
13h00	Spectacles de cirque et initiation par Revo Cirque et Nuances Aériennes
13h30-16h30	Fabrication de lampions
13h30-18h00	Jeux par la Ludotène
14h00	Spectacle de voltige équestre par la Voltige de Montmirail
12h15/15h00/18h00	Cor des Alpes
16h00	Danses et musiques celtiques par Trellan
17h30	Spectacle de cirque par Companimi - On the road
18h30	Jam Bonalos (concert)
20h00	Cérémonie officielle (discours et hymne)
20h45	MC Roger (spectacle)
21h45	Défilé de lampions avec départ depuis la pointe de l'île jusqu'à la Plage
22h00 environ	Spectacles de drones
Dès 22h15	DJ Booby Night



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

groupe 

## LE CHAUFFAGE À DISTANCE DE L'ENTRE- DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante  
et durable pour votre région



## MEMENTO D'AOÛT

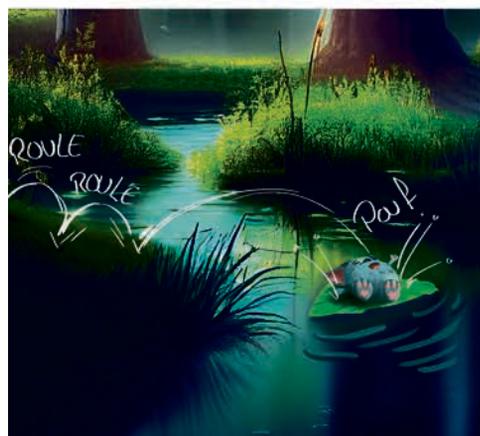
### LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert  
Parc animalier, labyrinthe du maïs de mi-juillet à mi-octobre

08.08	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
15.08	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
14.08	La Cecilienne, Reprise des répétitions
22.08	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
24.08	CNL, Fête du Port, Port
24.08	Tir au pistolet, Tir obligatoire, Stand de Tir
24.08	Paroisse protestante, Ramassage Papier, Village
29.08	AVVL, Jazz estival, Cour du Château
31.08	La Cecilienne, Cortèges Avenches, Avenches Tattoo

### LA TÈNE

01.08	Fête nationale intercommunale, dès 11h30 Zone touristique de La Tène
19.08	Séance de Street Workout, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
24.08	Ouverture mensuelle de la ludothèque, 10h00-12h00 Ludotène (Fleur-de-Lys 7)
28.08	Séance de Street Workout, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)



*Le petit lexique régional des Loomis*  
Découvrez chaque mois une nouvelle  
expression de notre région, présentée par  
les Loomis.

Être sur Soleure: Être ivre

2014-2023

## VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120<sup>E</sup> BOUGIE

### DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

### En relisant le journal...

- A partir du 3 mars 2017, le Bulcom change de forme pour prendre celle que nous lui connaissons actuellement. Son éditeur a décidé de lui donner «une couleur jeune pour être le porte-parole d'une région dynamique».
  - Le 1<sup>er</sup> mai 2017, le Domaine de Bel-Air, au-dessus du Landeron, organise une dégustation d'insectes.
  - Lors de la séance du mois de novembre 2017, le Conseil général de Saint-Blaise a voté, à l'unanimité, une résolution demandant au Conseil communal de s'opposer à la fermeture de la poste prévue en 2018. (La fermeture aura néanmoins effectivement lieu le 28 août 2020.)
  - Le 1<sup>er</sup> Mars 2018: atmosphère glaciale: les musiciens et musiciennes de l'Association musicale sonnent leurs dianas dans le hall de la gare de Neuchâtel où tous les trains sont bloqués!
  - Le 6 juillet 2018, Gilbert Facchinetti nous a quittés dans sa 83<sup>ème</sup> année. Le Bulcom lui rend hommage le 13 juillet 2018: «Dans ta vie, tu as dû tant de fois aller de l'avant après un coup dur, ta détermination sert à nous tous».
  - Le 7 juin 2019, réunis à Enges, plusieurs représentants des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène et d'Enges, décident de lancer un sondage pour savoir si les électeurs et électrices de leurs communes sont favorables à une fusion. (Ils l'accepteront à raison de 73% de oui le 26 novembre 2023.)
  - Après un semi-confinement de huit semaines en raison du coronavirus, l'enseignement reprend dans les écoles de la région le 11 mai 2020.
  - Le 8 avril 2022, les élèves abandonnent le collège de la Rive-de-l'herbe, à Saint-Blaise, pour s'installer dans les nouveaux collèges de Vigner.
  - Le coq du temple de Saint-Blaise a retrouvé terre, le 13 septembre 2022. Il n'était pas descendu de son perchoir depuis 1949. Exposé à la foudre, il a été découvert très «déplumé».
- Cette chronique temporaire est arrivée à son terme dans cette édition. La rédaction du Bulcom remercie ses lecteurs et lectrices de l'attention qu'ils et qu'elles ont portée aux 120 ans de présence de notre journal dans leur région.

MESDAMES BSB du 11 mars 1939

Plus de **CHEVEUX** surchauffés...

AVEC NOTRE NOUVEL APPAREIL

**„Derby-Beautex“**

(sans fil)

A titre de réclame, nous vous offrons jusqu'à nouvel avis nos PERMANENTES (garanties 6 mois) au prix exceptionnel de **Fr. 12.-**

LA SEULE ADRESSE

Salon de Coiffure Dames et Messieurs

A. Eberhardt-Aubert **MARIN** Bâtiment de la Poste

Annonce parue le 11 mars 1939

## ENTRE-DEUX-LACS

Service social régional de l'Entre-deux-Lacs

### Résultat positif d'un audit



Implanté dans l'Hôtel communal de Saint-Blaise (photo), le Service social régional de l'Entre-deux-Lacs assume la tâche sociale des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Le Landeron, Cressier, Cornaux, Lignièrès et Enges. Dirigé par Graziella Di Munno, il est fort d'une dizaine de collaborateurs et collaboratrices (7,1 EPT).

Il comprend trois entités: le Service social régional, l'Agence régionale AVS/AI et le Guichet Accord; ce dernier étant le point d'accès à toutes les prestations sociales.

Lors de la séance du Conseil général, du 27 juin dernier, le conseiller communal Marc Renaud, en charge du dicastère de la prévoyance et de la santé, a déclaré que cette entité avait été récemment soumise à un audit. Le constat a souligné «l'excellent travail d'équipe» réalisé dans ce service.

CZ



**eren** PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS  
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

# JEUDIS DIEU

## 2024-2025

La Paroisse réformée évangélique de l'Entre-2-Lacs propose pour votre enfant scolarisé de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> HarmoS des rencontres les **jeudis de 17h15 à 18h15** au Centre paroissial de Cressier.

Au programme : chants, histoires bibliques, prières, bricolages et jeux. Programme différent chaque année.

**Module 1** : du 24 oct. au 19 déc. 2024  
Noël pour tous le 24 décembre 2024 à 17h30

**Module 2** : du 6 mars au 8 mai 2025  
sauf durant les vacances scolaires  
Culte tous âge le dimanche 11 mai 2025 à 10h

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
flyer complet sur le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30**: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h**: réunion de prières

**Jeu de 12h-13h30**: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

**Vendredi à 20h**: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet : [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Groupe de jeunes

Pour en savoir davantage sur le BUZZ et son programme estival contactez l'animateur de jeunesse Gaëtan

Broquet - [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com) / 079 949 04 80.

Pensons dans nos prières à nos jeunes qui sont en camp d'été du 14 au 24 juillet, camp de marche sur les

Crêtes du Jura. Qu'ils puissent vivre de beaux moments et être protégés dans leurs déplacement.

### ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site [www.entre-2lacs.ch](http://www.entre-2lacs.ch) - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 21 juillet

10 h 00 Culte unique au temple du Landeron.

#### Dimanche 28 juillet

10 h 00 Culte unique au centre paroissial de Cressier.

#### Dimanche 4 août

10 h 00 Culte unique au temple du Landeron.

#### Dimanche 11 août

10 h 00 Culte unique au centre paroissial de Cressier.

Pas de programme pour les enfants ni de garderie pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

#### Chaque lundi

**Médit'à l'Aube**, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

**Ora et Labora** – pause estivale, reprise le lundi 2 septembre.

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

#### Chaque mercredi

dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières

#### Dimanche 21 juillet et dimanche 4 août

9 h 45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

#### Dimanche 28 juillet et dimanche 11 août

9 h 30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

#### Le Landeron

#### Samedi 24 août – Ramassage papier

Comme chaque année le ramassage papier organisé par la paroisse aura lieu dans le village du Landeron et nous cherchons des volontaires pour aider lors de cette matinée. Le rendez-vous est à 8h30 au terrain de foot et en principe tout est terminé avant 11h. Un moment convivial autour d'un rafraîchissement préparé par le CCL LiLa est proposé pour récompenser chacun de ses efforts!

Merci d'ores et déjà à celles et ceux qui pourront donner un peu de leur temps pour mener à bien cette action et pour une meilleure organisation, veuillez vous annoncer svp auprès d'Erica Schwab au 032 751 28 30.

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### Location des locaux

Temple de Lignières:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelanderon@gmail.com  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com  
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

**Le secrétariat sera fermé du 20 juillet au 13 août.**

## Paroisse de Cressier-Cornaux

### Mardi 23 juillet

11h00 Célébration de la Parole au Foyer

### Mercredi 27 juillet

10h00 Messe au home St-Joseph

10h00 Chapelet au Foyer

**14h30 Foyer des Sœurs – diffusion du film sur Carlo Acutis – séance ouverte à tous!**

### Jeudi 25 juillet

11h00 Messe au Foyer

### Dimanche 28 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

### Mardi 30 juillet

11h00 Messe au Foyer

### Mercredi 31 juillet

10h00 Chapelet au Foyer

### Jeudi 1<sup>er</sup> août

11h00 Messe au Foyer

### Samedi 3 août

#### 17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 4 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

### Mardi 6 août

11h00 Messe au Foyer

### Mercredi 7 août

10h00 Chapelet au Foyer

### Jeudi 8 août

11h00 Messe au Foyer

### Samedi 10 août

#### 17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 11 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

## Paroisse du Landeron-Lignières

### Samedi 20 juillet

#### 17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 21 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

### Mercredi 24 juillet

15h00 Célébration de la Parole au home Bellevue

### Vendredi 26 juillet

**20h00 Messe de la Ste Anne à la chapelle de Combes**

### Samedi 27 juillet

17h00 Messe

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 28 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

### Samedi 3 août

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 4 août

9h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

**14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30**

### Samedi 10 août

18h30 Messe à St-Blaise

### Dimanche 11 août

09h00 Messe à St-Blaise

10h00 Messe à La Neuveville

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 19 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

#### Samedi 20 juillet

18h30 Messe à St-Blaise

#### Dimanche 21 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

#### Mardi 23 juillet

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

**09h00 Pas de Messe à St-Blaise**

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

#### Jeudi 25 juillet

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

#### Vendredi 26 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

#### Samedi 27 juillet

18h30 Messe à St-Blaise

#### Dimanche 28 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

**LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SEULEMENT, LA MESSE DOMINICALE A SAINT-BLAISE TOUS LES SAMEDIS A 18H30 ET LES DIMANCHES A 9H00**  
Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale ( <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

## LE LANDERON

### Assemblée générale de l'association « Part-âges »

**L'assemblée générale de Part-âges s'est tenue le jeudi 20 juin dans les locaux du rez-de-chaussée du Château de la Vieille Ville.**

Adela Girard, présidente, remercie Nadine Schouller, conseillère communale et toutes les personnes présentes qui se sont déplacées pour assister à cette assemblée générale. Elle ajoute que deux nouvelles personnes ont rejoint le comité, soit Angélique Bregnard, directrice de la structure et Selma Bonvallat en tant que membre du comité qui sont entrées en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Chacune à leur tour se présente en donnant quelques informations quant à leur parcours.

#### Rapport de la directrice

Selma Bonvallat donne lecture du rapport de Fernanda de Montmollin, ancienne directrice. Cette dernière est venue une fois par semaine au mois d'avril 2023 pour assurer une présence à 20%. Durant les sept mois suivants passés à Part-âges, une nouvelle équipe a été formée avec des personnes compétentes, qualifiées et motivées. Afin de ne pas impacter les enfants par les divers changements (notamment la fermeture de l'annexe à midi, le changement de lieu et le regroupement par tranche d'âges) l'investissement de l'équipe éducative leur a permis de bien s'acclimater. Cette réorganisation a également eu pour conséquence de réduire la liste d'attente qui a pu ainsi être quasiment supprimée. Ayant terminé son mandat le 30 novembre 2023, elle se

réjouit de savoir que les travaux du nouveau bâtiment ont pu commencer et est convaincue que ce beau projet aura un impact très positif pour les enfants.

#### Comptes

Selma Bonvallat donne lecture des comptes de l'association en soulignant que l'exercice se termine avec des comptes équilibrés. L'assemblée adopte ces comptes à l'unanimité.

Le budget 2024-2025 a été établi sur la base de 2022 et présente également un résultat équilibré. Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

La Fiduciaire Müller Christe & Associés SA à Neuchâtel est reconduite dans son mandat.

#### Construction du nouveau bâtiment parascolaire

Nadine Schouller donne quelques informations relatives à la nouvelle construction de la structure parascolaire. Ce bâtiment très fonctionnel, aéré pourra accueillir cent enfants. Elle détaille ensuite la manière dont la structure est faite tout en soulignant que les travaux devraient être terminés au premier trimestre 2025. Elle remercie le comité de Part-âges pour tout le travail accompli.

#### Soutien des seniors, un appel est lancé

La présidente souhaite que les liens entre les jeunes et les aînés se perpétuent, car ils sont un soutien cher à l'association. Ils permettent à tous de bénéficier de contacts importants dans diverses activités (jeux, bricolages, lec-

tures, présence durant les repas et autres), mais toujours sous la responsabilité d'un(e) éducateur(trice). Il est important de maintenir ce lien intergénérationnel qui apporte enrichissement et valorisation pour chacun.

Un appel est lancé aux seniors qui ont de la disponibilité et l'envie de venir renforcer l'équipe des deux seniors bénévoles actuels de manière ponctuelle. Il est très important que d'autres aînés rejoignent l'association pour ces moments de partage et des contacts seront pris pour arriver à mobiliser d'autres personnes. Les intéressés peuvent prendre contact avec la directrice de Part-âges qui se fera un plaisir de leur communiquer toutes les informations nécessaires.

Dans ce cadre de partage avec les aînés, une visite est prévue au home Mont Repos afin de créer une certaine osmose entre enfants et aînés avec un partage de repas et une présence l'après-midi. Un plus et certainement beaucoup de bonheur pour tous.

#### Nomination du Comité

Les membres du comité sont nommés comme suit: Adela Girard, présidente - Robert Borel, vice-président - Angélique Bregnard, directrice et Selma Bonvallat, membre.

#### Divers

Après quelques divers, tous se retrouvent autour du verre de l'amitié et de quelques gourmandises salées.

CP

## CRESSIER

### Les cépages de Cressier se sont distingués

**A la 27<sup>e</sup> Edition du Mondial du Pinot Noir 2024, 12 caves neuchâtelaises ont reçu 18 médailles, quelle fierté!**

Le jury a travaillé durant trois jours pour évaluer un total de 847 vins. 268 producteurs de 14 pays ont soumis leurs crus au jugement. Les dégustations se sont déroulées à Sierre du 24 au 26 mai 2024 et la remise des prix a eu lieu jeudi 27 juin. C'est déjà derrière mais il n'est jamais trop tard pour l'apprendre. Honneur aux vins de Cressier qui se sont distingués:

#### Mondial du Pinot 2024

Médaille d'Or - Pinot Noir 2022 / AOC Neuchâtel / catégorie Pinot noir rouge, du Domaine Hôpital Pourtalès.

Médaille d'Argent - Cuvée Les Râbles 2022 / AOC Neuchâtel / catégorie Pinot noir rouge, du Domaine Grisoni.

Médaille d'Argent - Pinot Noir 2021 Barrique / AOC Neuchâtel / catégorie Pinot noir rouge, du Domaine Grisoni.

Médaille d'Or - Brut Œil-de-Perdrix / AOC Neuchâtel / catégorie Pinot effervescent, du Domaine La Grillette.

#### Mondial du Chasselas 2024

Les dégustations du Mondial du Chasselas ont eu lieu les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2024. Sur 740 vins inscrits, on compte 25 vins neuchâtelais.

Le 1808, Chasselas effervescent, du Domaine Hôpital Pourtalès, remporte le premier prix de la catégorie vinification spéciale.

Médaille d'Or - Non Filtré Cave des Lauriers 2023 / vinification spécial non Filtré, de la Cave des Lauriers - Jungo & Fellmann

Bravo à tous.

GC

**LE CAP**  
SUMMER VIBES 24

**LE CAP À LA PISCINE DU LANDERON**  
JEU - ESPACE CHILL - SNOOKBALL  
DU 9 JUILLET AU 14 AOÛT  
LES MARDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS DE 14H À 18H  
EN CAS DE MAUVAIS TEMPS L'ACCUEIL ADOS EST OUVERT AU CAP

**CINÉMA OPEN AIR AU CAP**  
SAMEDI 20 JUILLET À 20H45

**MINI-CAMP CAP'LANTA**  
16-17-18 AOÛT  
INFOS ET INSCRIPTIONS SUR LECARCH

**FERMETURE**  
DU 5 AU 11 AOÛT

**BONNES VACANCES!**

LE CAP / LECAPJUNÈSE



Association Rage de Vert  
c/ PerspectivePlus, Closel-Bourbon 3, 2075 Thielle  
www.ragedevert.ch | [info@ragedevert.ch](mailto:info@ragedevert.ch)  
076 481 13 84

### S'approvisionner dans la proximité, aussi au Landeron

**La Tène et l'Entre-deux-Lacs, les rares terres agricoles du Bas du canton attirent les associations et coopératives visant la production artisanale de proximité**

Dans le canton de Neuchâtel, il y a 176'000 habitants à nourrir ! Avec de la production de proximité vraiment « proche » !! C'est tout un défi.

Plusieurs entités qui essaient de relever ce défi pour le Bas du canton sont installées à la Tène :

Il y a l'Association **Rage de Vert**, active dans l'agriculture contractuelle de proximité par laquelle des abonnés à l'année bénéficient semaine après semaine des légumes de saison produits par les 4 jardinier-ères de l'association à Thielle. [[info@ragedevert.ch](mailto:info@ragedevert.ch) ; [www.ragedevert.ch](http://www.ragedevert.ch) ; 076 481 13 84]. **Pour le Landeron, Rage de Vert vient d'ouvrir un lieu de dépôt** de ses «paniers de légumes» dans le magasin de vente directe de la ferme de Serge Fankhauser, Grand Marais 3, le Landeron.



On se permet de mentionner aussi nos «collègues» des épiceries collaboratives: **Système B** à Neuchâtel, qui produit elle-même ses légumes à Wavre. [[contact@systeme-b.ch](mailto:contact@systeme-b.ch) ; <https://systeme-b.ch/> ; 077 412 71 22 ; Rue du Roc 1, 2000 Neuchâtel], **Chez Emmy** à St-Blaise, qui produit elle aussi ses légumes et bientôt ses fruits à Wavre. [[epicerie@chez-emmy.ch](mailto:epicerie@chez-emmy.ch) ; <https://about.chez-emmy.ch/> ; Grand'Rue 20 à St-Blaise]

Mentionnons encore la **Coopérative de la Bor**, qui a des activités dans le pressage de fruits, l'arboriculture et la promotion de vergers diversifiés, et qui vient justement de planter un millier d'arbres fruitiers à Wavre. [[info@delabor.ch](mailto:info@delabor.ch) ; <https://delabor.ch/> ; 077 470 27 76 ; La Borcarderie 5, 2042 Valangin]

Bref, il y a «à boire et à manger», c'est le cas de le dire. Et cela en vaut la peine d'en profiter ... !!



QualityNet SàRL  
Services

## Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux  
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27  
[info@qualitynet.ch](mailto:info@qualitynet.ch) · [www.qualitynet.ch](http://www.qualitynet.ch)

**eligreen**  
Vos énergies renouvelables

**Votre énergie renouvelable.**

[www.eligreen.ch](http://www.eligreen.ch) 032 843 07 90  
Rue du Château 17 2022 Bevaix

**New Kia EV9**  
4x4. 7 places. 800 volts.

**KIA**  
Movement that inspires

**7**  
ANS DE GARANTIE

**Storrer Automobiles Sàrl**  
La qualité avant tout !



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / [info@storrerautomobiles.ch](mailto:info@storrerautomobiles.ch)



*Soins d'Aurélien*

Découvrez le  
gommage corps à la  
figue

**MASSAGE - ESTHETIQUE - ONGLERIE**

Aurélien se déplace chez vous sur tout le canton

**076 239 82 26**



**SAVOIR-FAIRE UNIQUE**

**MYBIKE**  
VÉLOS CENTER

Ch. des Nageux 13 -2087 Cornaux  
+41 32 757 27 87 - [www.mybike-shop.ch](http://www.mybike-shop.ch)

**Innov'Car**

Réparations mécaniques toutes marques  
**Vente de véhicules neufs et d'occasions**  
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62  
[info@innovcar.ch](mailto:info@innovcar.ch) • [www.innovcar.ch](http://www.innovcar.ch)

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Conseil communal de Laténa

### Le profil de ses cinq membres



Conseil communal de Laténa: de gauche à droite, Valérie Dubosson, Rocco Mauri, Vanessa Renfer, Daniel Rotsch, Laurent Amez-Droz

**Le premier Conseil communal de la Commune de Laténa (Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise) a été élu, le 20 juin 2024, à l'Auditoire du Centre scolaire de Vigner, à Saint-Blaise, lors d'une soirée historique. Il y soufflait un vent porteur d'optimisme pour l'avenir de la nouvelle commune.**

**Laurent Amez-Droz, PLR, Valérie Dubosson, Les Vert.e.s et Daniel Rotsch, PS, de La Tène, Rocco Mauri, PLR, d'Hauterive, et Vanessa Renfer, PS, d'Enges, ont été brillamment élus au Conseil communal lors du premier tour de scrutin.**

**Leur profil et leurs dicastères dans la nouvelle commune:**

**Daniel Rotsch, président, dicastères de l'urbanisme, de la mobilité et de la gestion de projets.**

Il a exercé plusieurs activités professionnelles: responsable de ventes de l'ancienne entreprise de cycles Allegro, agent de train CFF, gérant indépendant de satellites Denner. Il est conseiller communal depuis 2004 à la Commune de Marin-Epagnier devenue celle de La Tène, après la fusion en 2009, avec celle de Thielle-Wavre. Il est, en outre, le président du Conseil d'administration d'*Objectif.ne*, association de

droit privé proche des communes neuchâteloises. Il dirige actuellement, à la Commune de La Tène, les dicastères Protection environnement et aménagement du territoire, eau. *Protection des eaux, déchets. Environnement, Énergies et Urbanisme, Trafic (transports publics).*

**Valérie Dubosson, vice-présidente, dicastères de la culture, des loisirs, des sports, du tourisme, de la santé et de la sécurité.**

Elle a une formation d'économiste, spécialisée en économie publique. Premier emploi dans la révision comptable, puis à l'Office fédéral de la statistique où elle participe au calcul du Produit intérieur de la Suisse, PIB. Elue au Conseil général de la Commune de La Tène en 2020, elle est membre du Conseil communal depuis janvier 2021 en charge du dicastère de la *culture, loisirs, sports (site de La Tène), parcs et places publiques, économie publique (forêts et tourisme).*

**Rocco Mauri, secrétaire, dicastères des ressources humaines, des finances et de l'économie.**

Il a obtenu une licence en droit à l'Université de Neuchâtel en 2001 et le brevet d'avocat en 2005. Il a travaillé en tant que réviseur au cabinet d'audit Ernst & Young SA. Il a poursuivi une formation postgrade en droit du sport. Il est associé à une Etude d'avocats de Neuchâtel. Conseiller communal, à Hauterive depuis 2018, il est en charge des *finances, du patrimoine financier, de l'administration, de la fusion, de la santé et de la prévoyance sociale.*

**Vanessa Renfer, vice-secrétaire, dicastères de la cohésion sociale, de la formation et chancellerie de Laténa.**

Lausannoise, sage-femme avant de devenir agricultrice, elle est aussi secrétaire politique de l'organisation paysanne Uniterre et conseillère communale à Enges, actuellement vice-secrétaire du Conseil communal. Son engagement pour la paysannerie est reconnu. Elle est actuellement en charge, à Enges, entre autres de *l'administration, la formation, la santé et la sécurité sociale.*

**Laurent Amez-Droz, dicastères des bâtiments, de l'environnement, des travaux publics et des services industriels.**

Titulaire d'un brevet d'avocat, spécialiste confirmé dans le domaine de l'immobilier, il a été Secrétaire général de la Chambre immobilière neuchâteloise, chef de la région ouest de CFF Immobilier et chef de la direction, actuellement *suppléant du directeur général de l'immobilier et du foncier de l'Etat de Vaud.*

La «maison Laténa» est à construire: bon travail aux artisans du futur.

Claude Zweiacker